



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 24 juillet 2019

---

## Irrigation

### Nouvelles mesures de restriction sur le bassin de la Creuse

---

**Les mesures de réduction par tours d'eau dans la rivière Creuse destinés à l'irrigation agricole, rattachés à l'indicateur de Leugny, sont levées.**

**Les mesures de restrictions horaires dans le département de la Vienne et notamment sur le bassin de la Creuse sont maintenues.**

**Conformément aux arrêtés-cadre, la préfète a signé le 24 juillet 2019 un arrêté préfectoral en ce sens.**

**Les dispositions de cet arrêté sont applicables à partir de 0 h, le jeudi 25 juillet 2019.**

#### Contact presse

Nathalie BRIONNET – Adjointe à la responsable du Service de Communication Interministérielle  
Préfecture de la Vienne – [nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr](mailto:nathalie.brionnet@vienne.gouv.fr) – 05.49.47.24.76